



**LIGUE DU FOOTBALL
AMATEUR**

BUREAU EXECUTIF DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR PROCES-VERBAL

Réunion du :	Lundi 18 août 2025, en format électronique
Présidence :	M. Claude DELFORGE
Présents :	MM. Alexandre GOUGNARD – Pierrick BERNARD HERVE - Guy GLARIA – Philippe LE YONDRE – Antonio TEIXEIRA – Philippe GALLE – Jean-Jacques GAZEAU – Antoine EMMANUELLI – Yann LEROY Mmes Pauline BLONDEAU - Aline RIERA
Participants :	M. Sylvain GRIMAULT (DFAT) – MM. Christophe DROUVROY (DCN)

1. Approbations de procès-verbaux

Le Bureau Exécutif approuve le procès-verbal suivant :

- Réunion du Bureau Exécutif du jeudi 17 juillet 2025, en visioconférence.

2. Compétitions nationales

A. Décision du Comité exécutif : proposition de conciliation du CNOSF – AS PTT DIJON

Le Bureau Exécutif,

Saisi de la proposition de la commission d'organisation des compétitions nationales seniors masculines formulée lors de sa réunion du 14 août faisant suite à l'acceptation par le Comité Exécutif de la FFF de la proposition de conciliation formulée par le conciliateur désigné par le CNOSF dans le cadre de la procédure engagée par le club AS PTT DIJON,

Valide l'intégration de l'AS PTT Dijon dans le Groupe H du Championnat de National 3 en lieu et place de l'équipe de l'AC Ajaccio restée vacante en raison de la décision du 13 août de la DNCG d'exclure les équipes seniors masculines de ce club des championnats nationaux.

Cette solution assure une composition identique de 14 clubs aux 8 groupes du National 3.

Valide également le calendrier tel que présenté par la Commission.



LIGUE DU FOOTBALL
AMATEUR

3. Agenda statutaire

- Jeudi 4 et vendredi 5 septembre 2025 : Séminaire de rentrée du Bureau Exécutif de la LFA, en Gironde.
- Mercredi 10 septembre 2025 : Réunion des Président(e)s des commissions de la LFA, au siège de la FFF.

*Le présent procès-verbal sera validé par le Comité Exécutif de la FFF,
lors de sa prochaine réunion*
